

# Santé 2020 et l'argument en faveur de la mesure du bien-être : aide-mémoire

## Santé 2020 : objectifs et cibles

En septembre 2012, des représentants des 53 États membres de la Région européenne de l'OMS ont adopté le cadre politique européen de la santé, désormais baptisé Santé 2020 (voir l'encadré). La nouvelle politique :

- définit un cadre d'action en vue d'accélérer la réalisation d'une meilleure santé et d'un meilleur bien-être pour tous ;
- fixe des cibles régionales en matière de santé et de bien-être.

Grâce à un intense processus de consultation et d'approbation par les États membres de la Région, Santé 2020 a permis la définition de six grands buts ou cibles générales pour sa réalisation d'ici à 2020.

1. Réduire la mortalité prématurée en Europe d'ici à 2020.
2. Accroître l'espérance de vie.
3. Réduire le manque d'équité en santé.
4. Améliorer le bien-être des populations européennes.
5. Aboutir à une couverture universelle en Europe.
6. Définir des cibles nationales fixées par les États membres. (Cet objectif illustre les processus mis en place par les pays afin de garantir la réalisation des objectifs de Santé 2020.)

Un groupe consultatif d'experts s'emploie à proposer des indicateurs en vue de mesurer le degré de réalisation de chacun de ces objectifs. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe consultera d'ailleurs les États membres sur une liste restreinte d'indicateurs au printemps du 2013.

## Le bien-être : une composante essentielle de la politique Santé 2020

Selon la Constitution de l'OMS, la santé n'est pas « seulement l'absence de maladie ou d'infirmité », mais « un état de complet bien-être physique, mental et social ». Néanmoins, depuis plus de 60 ans, l'OMS n'a ni mesuré ni décrit le bien-être, pour se concentrer plutôt sur la mortalité, la morbidité et l'invalidité. L'une des missions essentielles de la nouvelle

**Santé 2020** : un cadre politique global pour la santé promouvant l'adoption d'une approche pangouvernementale en vue d'améliorer la santé publique et de prévenir les maladies.

**Valeurs et vision** : optimiser les occasions de promouvoir la santé des populations à tous les niveaux, de réduire le manque d'équité en santé et de se concentrer sur les déterminants sociaux – les conditions dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent.

politique Santé 2020 est de décrire le bien-être des populations et d'évaluer les progrès réalisés en Europe afin de l'améliorer.

### **Définition du bien-être**

Le bien-être comporte deux dimensions, une subjective et l'autre objective. Parmi les éléments du bien-être objectif, il convient de mentionner les conditions de vie des populations et les possibilités de réaliser leur potentiel qui, d'ailleurs, doivent être équitablement réparties entre tous. Parmi les aspects du bien-être objectif figurent la santé, l'éducation, l'emploi, les relations sociales, l'environnement, la sécurité, l'engagement et la gouvernance civiques, le logement et les loisirs. Le bien-être subjectif embrasse notamment l'expérience et le vécu personnels.

### **Les outils d'évaluation du bien-être**

Le bien-être peut se mesurer à l'aide de tout un ensemble d'outils différents. Si certains évaluent des facteurs objectifs, tels que la qualité de l'air ou le niveau de déficience auditive, d'autres utilisent des moyens subjectifs : par exemple, la satisfaction envers un aspect particulier de l'existence, comme l'emploi ou la qualité de l'environnement. Certaines évaluations sont quantitatives, d'autres qualitatives.

L'enquête est d'ailleurs l'un des outils les plus utilisés à cet égard, et consiste généralement à répondre à des questions spécifiques. Un très grand nombre d'instruments normalisés ont été mis au point pour fournir des informations supplémentaires sur le bien-être associé à un type particulier de morbidité, de problème de santé ou d'invalidité. Les domaines les plus courants couverts par tous ces outils sont l'économie, la santé, l'éducation, la société/communauté et l'environnement.

### **Évaluation du bien-être : les défis**

- Le bien-être étant un phénomène multidimensionnel, il est donc difficile de l'évaluer en une seule mesure.
- Si le bien-être est souvent considéré comme synonyme de qualité de vie et de bonheur, ces derniers englobent d'autres éléments subjectifs.
- Au sein des différents domaines considérés, il n'existe aucune uniformité concernant les types de questions posées ou les notions évaluées.
- La grande majorité des outils se concentrent sur le bien-être de l'individu, et donc un nombre limité d'entre eux permet de mesurer le bien-être au niveau de la société.
- De nombreux pays de la Région ne possèdent pas les capacités leur permettant de collecter ou d'utiliser les données sur le bien-être au niveau national.

Les organisations internationales coopèrent étroitement dans ce domaine, et leur travail vient s'ajouter aux initiatives mises en œuvre par les pays. Nous, au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, nous fonderons sur l'expérience des gouvernements nationaux, d'autres organisations internationales (notamment les agences des Nations Unies) et du secteur privé.

- Nous mettrons l'accent sur les efforts déployés en vue de mesurer le bien-être au niveau de la société, plutôt que les situations personnelles.

- Nous insisterons sur les facteurs externes ayant un impact sur le bien-être, étant donné que la politique des pouvoirs publics peut les influencer à long terme.
- En 2013, nous prenons les engagements suivants :
  - affiner la définition du bien-être afin d'en expliquer correctement les concepts ;
  - recenser un ensemble de domaines et d'indicateurs en vue de mesurer le bien-être – par exemple, liés à la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF), le cadre de l'OMS permettant de mesurer la santé et l'invalidité et qui vient compléter la Classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation ;
  - mettre au point une approche pour évaluer les indicateurs du bien-être ;
  - préciser la façon dont les responsables politiques, les professionnels de santé et d'autres parties prenantes concernées dans la Région européenne peuvent utiliser cette information pour élaborer des politiques et des interventions ;
  - soutenir un large éventail de pays disposant de données et de mesures différentes.